

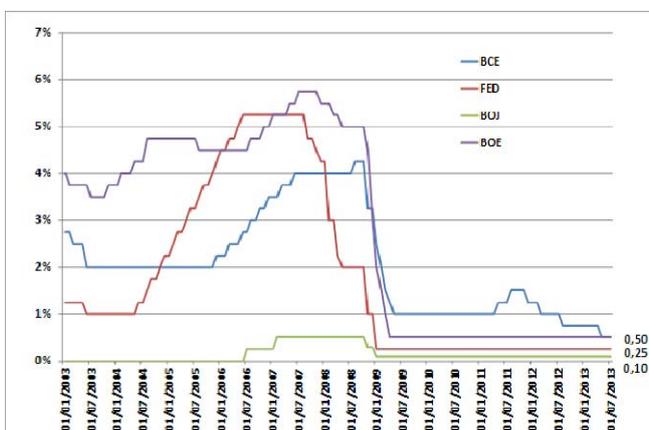
1 - Actualité nationale et internationale

Taux d'intérêt

La BCE maintient le statu quo monétaire

Lors de sa réunion du 4 juillet 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse que « Les informations disponibles ont confirmé notre précédente évaluation. Les tensions inflationnistes sous-jacentes devraient rester modérées à moyen terme dans la zone euro. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires, et en particulier celles du crédit, demeurent atones.... Notre politique monétaire vise à maintenir une orientation accommodante dans la mesure justifiée par les perspectives de stabilité des prix et à promouvoir des conditions stables sur le marché monétaire. Elle apporte ainsi son soutien à une reprise de l'activité économique qui devrait intervenir plus tard dans l'année et en 2014. S'agissant de l'avenir, l'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire. Le Conseil des gouverneurs prévoit que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation se fonde sur le maintien, à moyen terme, de perspectives d'inflation globalement modérée, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie réelle et de l'atonie de la dynamique monétaire (...). S'agissant de l'analyse monétaire, les données récentes confirment l'atonie des évolutions de la monnaie et, en particulier, du crédit (...). Le taux de variation annuel des prêts au secteur privé est resté négatif. (...). Depuis l'été 2012, des progrès considérables ont été accomplis en termes d'amélioration des conditions de financement des banques et, notamment, de renforcement de la base de dépôts domestiques dans un certain nombre de pays en proie à des difficultés. Cette évolution a contribué à réduire la dépendance à l'égard du financement de l'Eurosystème, comme en témoignent les remboursements effectués actuellement au titre des opérations de refinancement à long terme d'une durée de trois ans. Afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement dans les pays de la zone euro, il est essentiel que la fragmentation des marchés du crédit de la zone euro continue à diminuer et que la résilience des banques soit renforcée lorsque c'est nécessaire. De nouvelles avancées décisives dans la mise en place d'une union bancaire permettront d'atteindre cet objectif. En particulier, le futur mécanisme de surveillance unique (MSU) et un mécanisme de résolution unique (MRU) constituent des éléments essentiels dans le processus de retour vers un système bancaire intégré et doivent donc être mis en place rapidement ».

Taux directeur des principales banques centrales



Chômage

Stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi sur un mois en France

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'établit à 3 264 500 à fin mai 2013, soit une quasi-stabilité sur un mois (+100 personnes) en données CVS-CJO. Sur un an, la progression du nombre de demandeurs d'emplois s'élève à 11,5 %.

Légère hausse du taux de chômage dans la zone euro

Dans la zone euro (ZE17), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 12,2 % en mai 2013, en hausse par rapport au taux de 12,1 % relevé en avril. Dans l'UE27, le taux de chômage était de 11,0 %, stable par rapport au mois précédent. Dans les deux zones, les taux ont augmenté de façon significative par rapport à mai 2012, où ils se situaient respectivement à 11,3 % et 10,4 %.

Selon les estimations d'Eurostat, 26,5 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage en mai 2013 dans l'UE27, dont 19,340 millions dans la zone euro. Par rapport à avril 2013, le nombre de chômeurs a augmenté de 15 000 dans l'UE27 et de 67 000 dans la zone euro. Comparé à mai 2012, le chômage s'est accru de 1,4 million de personnes dans l'UE27 et de 1,5 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (+4,7 %), en Allemagne (+5,3 %) ainsi qu'au Luxembourg (+5,7 %), et les plus élevés en Espagne (+26,9 %) et en Grèce (+26,8 % en mars 2013).

Inflation

Faible augmentation des prix en France en mai

En mai 2013, l'indice des prix à la consommation (IPC) est en hausse de 0,1 % après une baisse de 0,1 % en avril. Sur un an, il s'accroît de 0,8 % (après +0,7 % en avril 2013). Le raffermissement des prix des services de transport et de communications constitue la principale contribution à la hausse de l'IPC du mois de mai. Par ailleurs, la baisse saisonnière des prix des services liés au logement et celle des produits pétroliers sont compensées par les hausses, en partie saisonnières, des prix des produits alimentaires frais et des autres services. Excepté pour l'habillement, la progression des prix des produits manufacturés est faible.

Légère augmentation de la hausse des prix en rythme annuel dans la zone euro

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 1,6 % en juin 2013, en hausse par rapport au mois de mai, où il était de 1,4 %, selon une estimation publiée par Eurostat. L'alimentation, les boissons alcoolisées et le tabac devraient connaître le taux annuel le plus élevé en juin (+3,2 % stable comparé à mai), suivis de l'énergie (+1,6 % contre -0,2 % en mai), des services (+1,4 % contre +1,5 % en mai) et des biens industriels hors énergie (+0,7 % contre +0,8 % en mai).

Actualités législatives

Décret n° 2013-563 du 26 juin 2013 portant extension et adaptation de certaines dispositions du code de commerce en Nouvelle-Calédonie

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=E2F3D8DFEB642D8A24268152F82B6490.tpdjo04v_2?cidTexte=JORFTEXT000027625181&categorieLien=id

Le décret rend applicables en Nouvelle-Calédonie les dispositions relatives aux conjoints collaborateurs, les statuts types des sociétés à responsabilité limitée dont l'associé unique, qui est une personne physique, assume personnellement la gérance, diverses mesures destinées à favoriser le développement des petites entreprises et à simplifier le fonctionnement de certaines formes de société. Le décret permet également de rendre applicables dans cette collectivité les dispositions relatives aux pouvoirs d'enquête en matière de concurrence.

Ordonnance n° 2013-544 du 27 juin 2013 relative aux établissements de crédit et aux sociétés de financement

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027617519&dateTexte=&categorieLien=id>

Du fait de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014, d'un règlement européen qui sera d'application directe en droit interne, et qui harmonisera la notion d'établissement de crédit au niveau communautaire, l'ordonnance crée un nouveau statut national de société de financement. Le régime législatif de ces sociétés s'inspire autant que possible de celui des établissements de crédit. L'ordonnance supprime au sein des établissements de crédit la catégorie de société financière ainsi que celle d'institution financière spécialisée et crée celle d'établissement de crédit spécialisé. Cette ordonnance entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2014, y compris dans les collectivités du Pacifique.

Publications

Le Directeur Général de l'IEOM a remis fin juin au Ministre de l'Économie et des Finances le deuxième rapport d'activité de l'Observatoire des tarifs bancaires de l'IEOM, couvrant la période d'octobre 2011 à octobre 2012. Ce rapport a été publié le 4 juillet 2013 en même temps que ceux de l'IEDOM et du CCSF. Les principaux enseignements en sont les suivants :

en Nouvelle-Calédonie, une légère majorité des tarifs bancaires moyens ont été orientés à la baisse. En Polynésie française, ils ont été majoritairement orientés à la hausse ; à Wallis-et-Futuna, la quasi-totalité des tarifs moyens sont restés inchangés ;

pour une majorité des services bancaires les plus couramment utilisés par la clientèle, les tarifs demeurent plus élevés en moyenne dans les collectivités d'outre-mer (COM) du Pacifique qu'en métropole ; cette moyenne recouvre toutefois une situation légèrement contrastée entre la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie ;

tout comme dans les DOM, les frais de tenue de compte demeurent une spécificité des COM du Pacifique (neuf établissements sur dix en perçoivent), même s'ils commencent à se développer en métropole.

- [Le rapport d'activité de l'Observatoire des tarifs bancaires de l'IEOM](#)

- [Le Rapport de l'Observatoire des tarifs bancaires 2013 du CCSF](#)

- [Le communiqué de presse du Ministère de l'économie et des finances](#)

2 – Actualité régionale

L'économie japonaise se porte bien.

L'économie japonaise a nettement accéléré au premier trimestre 2013 (+1,0 % après +0,3 %) et le regain de dynamisme se confirmerait sur le reste de l'année 2013. Les soutiens à l'activité seraient en effet puissants : les exportations bénéficieraient de la très forte dépréciation du yen depuis fin 2012, tandis que les nouvelles mesures de relance votées en février 2013 entreraient progressivement en vigueur. Porté par l'amélioration des anticipations d'activité, l'investissement des entreprises devrait accélérer à l'horizon de la prévision. Sur l'ensemble de l'année, l'activité au Japon ne progresserait toutefois que de 1,6 %, pénalisée par l'acquis de fin 2012.

Ralentissement de l'économie chinoise

L'activité a ralenti en Chine au premier trimestre 2013 (+1,6 % après +2,0 %). Bien que les prévisions d'activité pour la fin de l'année 2013 demeurent bien orientées, le tassement récent du climat des affaires dans le secteur manufacturier laisse à penser que le rythme de progression de l'économie chinoise devrait rester nettement inférieur à celui d'avant crise.

L'Australie accroît son excédent commercial

En mai, la balance commerciale australienne affiche un excédent de 670 millions de dollars australiens (CVS), soit une hausse de AU\$ 499 millions par rapport au mois précédent. Les exportations s'établissent à AU\$ 26 444 millions (CVS), progressant ainsi de 3,6 % (après -0,6 % en avril). Cette évolution a été tirée notamment par le renchérissement des matières premières. Les importations, quant à elles, augmentent à un rythme de 1,6 %, pour s'établir à AU\$ 25 774 millions (CVS). Les produits de consommation courante représentent les principaux contributeurs à cette hausse (+7 %).

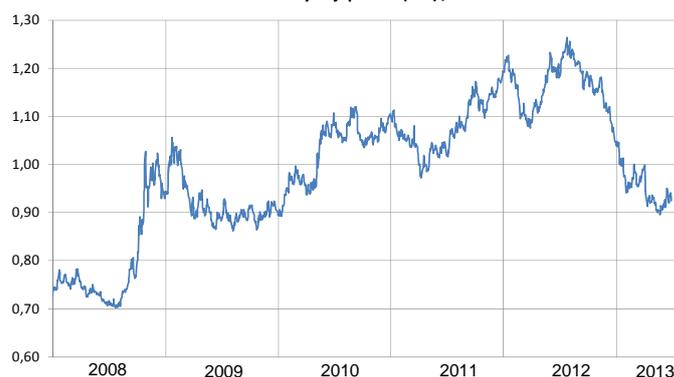
La Banque centrale australienne (RBA) a décidé, le 3 juillet, de laisser son taux directeur inchangé à 2,75 %.

Nouvelle-Zélande : la croissance économique ralentit

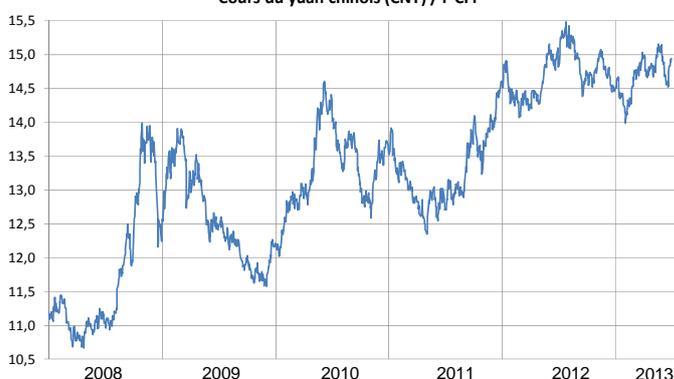
L'activité économique néo-zélandaise a progressé de 0,3 % au premier trimestre, après +1,5 % au trimestre précédent. Ce ralentissement s'explique principalement par la stagnation de la consommation des ménages (+0,4 %, après +1,6 % au 4^e trimestre 2012) et le repli de la production du secteur agricole (-4,8 %), particulièrement touché par la sécheresse des premiers mois de l'année. Toutefois, les secteurs des services aux entreprises et de la construction ont contribué à la bonne tenue de l'économie, en hausse respectivement de +3,9 % et +5,5 %.

La Banque centrale néo-zélandaise a décidé, le 13 juin, de laisser son taux directeur inchangé à 2,50 %.

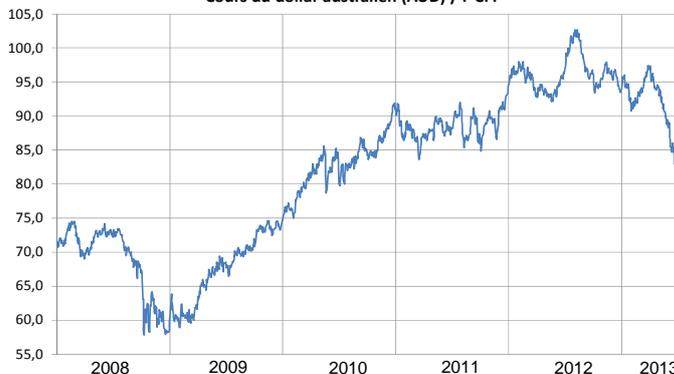
Cours du yen japonais (JPY) / F CFP



Cours du yuan chinois (CNY) / F CFP



Cours du dollar australien (AUD) / F CFP



Cours du dollar neo-zélandais (NZD) / F CFP



3 – Brèves économiques locales

Refonte de la défiscalisation en 2014

Le 27 juin, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a annoncé à Fort de France le maintien de la défiscalisation pour les PME d'outre-mer. Les critères permettant de définir les entreprises éligibles à la défiscalisation seront présentés ultérieurement. Les entreprises soumises à la fiscalité d'État auront la possibilité de bénéficier d'un crédit d'impôt pour les investissements qu'elles réalisent en Nouvelle-Calédonie.

Rapport d'activité de la SLN en 2012

La SLN accuse une perte de 4,1 milliards de F CFP sur son résultat net en 2012. Cette perte est principalement due à la baisse des cours de nickel sur l'année (-23 % par rapport à la moyenne de 2011) consécutive à l'augmentation de la production mondiale. La production de son usine atteint 56 447 tonnes en 2012 (+3,8 % par rapport à 2011) et le chiffre d'affaires 91 milliards de F CFP (-11,7 %).

Comptes administratifs 2012

Le compte administratif de la Province Sud a été voté le 20 juin. Les dépenses s'élèvent à 55,8 milliards de F CFP, dont 76 % pour les dépenses de fonctionnement. Les postes les plus importants concernent l'enseignement (28 % des dépenses totales), la santé et le social (28 %) et l'administration générale (16 %). Les recettes sont de 55,8 milliards, dont 80 % sont apportés par le territoire et l'Etat. La baisse de la masse salariale de 1,2 %, a contribué à la maîtrise des dépenses et à l'obtention d'un compte quasi-équilibré.

La Province Nord a adopté son compte administratif 2012 le 28 juin. Celui-ci présente un résultat bénéficiaire de 17,7 milliards de F CFP qui s'explique par une hausse des recettes, consécutives à l'augmentation des dotations de la part du gouvernement et de la clôture du contrat de développement 2006-2012 avec l'Etat. Les dépenses représentent 45 milliards de F CFP, dont 12,3 milliards destinés à l'investissement (+1,2 milliard par rapport à 2012).

Le résultat de la Province des Îles est également excédentaire de 4,9 milliards de F CFP en 2012 grâce à un report de 5 milliards datant de 2011. Les dépenses ont atteint 18,4 milliards en 2012 dont 3,9 milliards au titre de l'investissement.

Conseil de surveillance de l'IEOM

Le 11 juin a eu lieu le Conseil de surveillance de l'IEOM en présence de Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France. Le Conseil a procédé à un examen de la situation économique, monétaire et bancaire des trois collectivités d'outre-mer du Pacifique. Il a été décidé d'abaisser le taux de la facilité de dépôt de l'IEOM de 0,25 % à 0,15 %. Pour mémoire, en mai 2013, le taux de réescompte avait été ramené de 0,75 % à 0,50 % et le taux de la facilité de prêt marginal, ainsi que celui de l'escompte de chèques, de 1,50 % à 1 %.

Le gouverneur a par ailleurs réalisé, durant son séjour sur le territoire, une conférence sur le thème de la « situation économique dans le Monde, en Europe et en France » à l'Université de Nouville le 13 juin. Il a également, accompagné des conseillers, visité les 3 usines de production de nickel que compte désormais le territoire, mais aussi une ferme aquacole spécialisée dans la crevetticulture et le complexe touristique en cours de réalisation à Gouaro Deva, à proximité de Bourail. La présentation de zones en plein développement, telles que le triangle Voh-Koné-Pouembout (VKP) ou la ZAC de Dumbéa-sur-Mer, figurait aussi au programme.

Signature de conventions entre le gouvernement, l'IEOM, Vale et KNS

L'IEOM a été désigné, avec son accord, comme organisme public de notoriété par le Gouvernement le 12 mars. A ce titre, des conventions ont été signées le 11 juin entre le Gouvernement, l'IEOM, Vale Nouvelle-Calédonie et Koniambo Nickel SAS afin de définir les clauses de mise en œuvre et les modalités pratiques du calcul annuel de la valeur actuelle nette cumulée de l'investissement pour les entreprises du secteur nickel.

Suppression des péages de Koutio et Tina

La Présidente de la Province Sud, Cynthia Ligeard, a annoncé la suppression au 1^{er} janvier 2014 des péages routiers de Koutio et Tina qui rapportent 1,6 milliard par an. Cette décision intervient grâce à l'amélioration du compte administratif 2012 de la Province Sud.

Holcim devient Tokuyama

La multinationale suisse Holcim a décidé de vendre l'unique cimenterie calédonienne au groupe japonais Tokuyama. Cette opération fait partie d'un plan de désinvestissement sélectif, notamment en raison de l'isolement de Holcim Nouvelle-Calédonie par rapport aux autres actifs détenus par le groupe. L'entreprise prendra le nom de Tokuyama Nouvelle-Calédonie S.A.

Publications

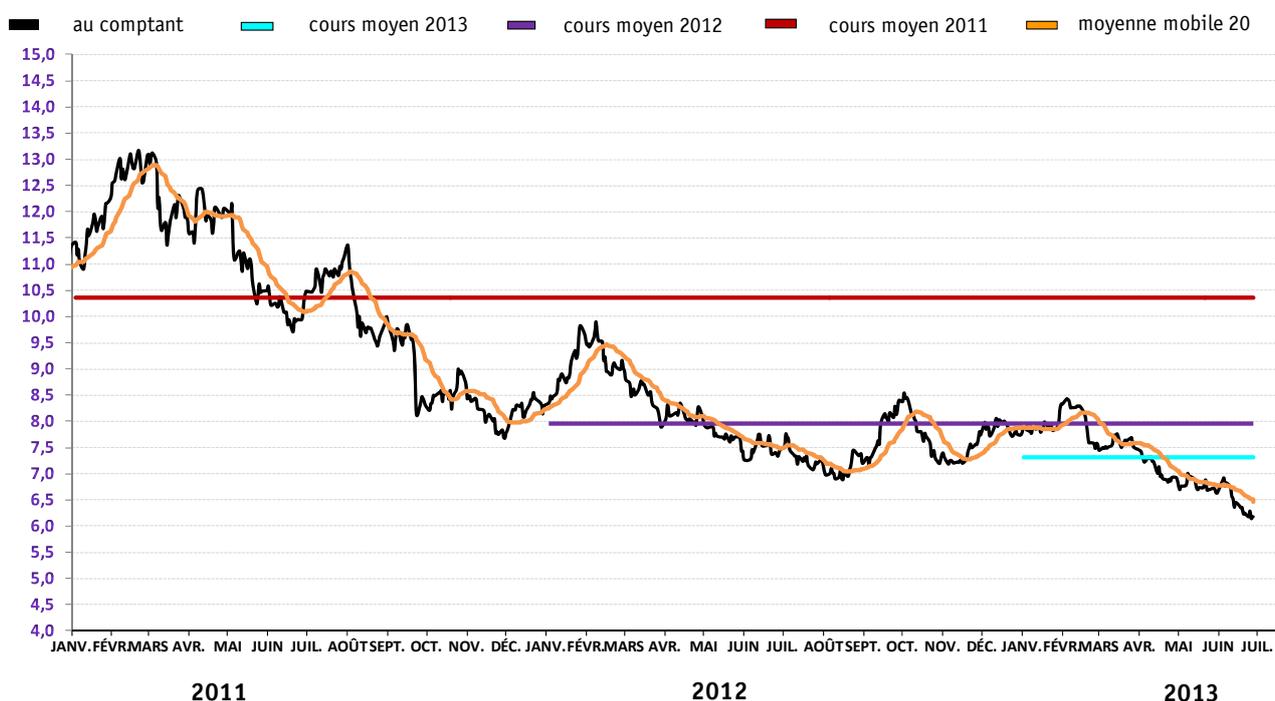
L'IEOM a publié les Infos Financières pour le 1er trimestre 2013, en téléchargement gratuit en cliquant sur le lien : http://www.ieom.fr/IMG/pdf/infos_financieres_evolution_monetaires_1t2013_nouvelle-caledonie.pdf

4 – Sélection d'indicateurs mensuels

INDICATEURS DE REFERENCE			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Indice des prix à la consommation		juin-13	105,3	0,1%	1,7%
Nombre de demandeurs d'emploi		mai-13	5 985	-9,0%	2,6%
COMMERCE EXTERIEUR (en millions de F CFP)					
Exportations	mensuelles	avr.-13	12 076	6,5%	1,4%
	cumulées	avr.-13	45 890	-	7,3%
Importations	mensuelles	avr.-13	23 264	10,8%	-4,3%
	cumulées	avr.-13	93 735	-	-5,5%
SECTEURS D'ACTIVITE			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
NICKEL					
• Cours du nickel au LME en USD/livre		juin-13	6,47	-4,6%	-13,7%
• Cours du nickel au LME en F CFP/livre		juin-13	585	-6,1%	-18,0%
• Exportations de minerai (en milliers de tonnes)	mensuelles	avr.-13	371	44,2%	20,6%
	cumulées	avr.-13	1 204	-	6,3%
• Exportations de produits métallurgiques (Feronickel, matte, NHC, NiO) (en tonnes de nickel contenu)	mensuelles	avr.-13	6 087	10,1%	-4,8%
	cumulées	avr.-13	22 260	-	-4,9%
TOURISME					
• Touristes débarqués	mensuels	avr.-13	7 998	-5,7%	-3,6%
	cumulés	avr.-13	32 287	-	-5,1%
• Nuitées	mensuels	avr.-13	48 501	-2,1%	-7,2%
	cumulés	avr.-13	193 810	-	-10,5%
• Taux d'occupation mensuel des hôtels de Nouméa		avr.-13	58%	+ 1,4 pt	- 3,2 pts
• Croisiéristes		cumulés mars-13	84 679	-	4,0%
BTP					
• Ventes totales de ciment (en tonnes)	mensuelles	juin-13	9 465	-11,7%	-1,2%
	cumulées	juin-13	60 586	-	2,6%
• Index BT 21 (p)		mai-13	101,66	0,2%	2,7%
• IRL (p)		mai-13	118,95	0,2%	3,2%
CREVETTES					
• Exportations de crevettes (en tonnes)	mensuelles	juin-13	157	ns	-17,4%
	cumulées	juin-13	633	-	16,6%
• Exportations de crevettes (en millions de F CFP)	mensuelles	juin-13	236	ns	-15,4%
	cumulées	juin-13	962	-	25,1%
COMMERCE AUTOMOBILE					
Immatriculations de voitures particulières neuves	mensuelles	juin-13	608	10,5%	-9,3%
	cumulées	juin-13	3 342	-	-10,1%

Sources : ISEE, IDCNC, DIMENC, DITTT

ÉVOLUTION DES COURS DU NICKEL AU LME (\$/LB)



5 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse monétaire

en millions de F CFP	mai-11	mai-12	mai-13	var 12/11	var 13/12
Circulation fiduciaire	14 414	15 682	17 063	8,8%	8,8%
Dépôts à vue	230 353	228 325	243 563	-0,9%	6,7%
Total M1	244 767	244 007	260 626	-0,3%	6,8%
M2-M1	97 389	101 334	107 687	4,1%	6,3%
Total M3	528 670	529 997	585 563	0,3%	10,5%

Concours de caractère bancaire

en millions de F CFP	mars-11	mars-12	mars-13	var 12/11	var 13/12
Entreprises	406 139	430 054	454 194	5,9%	5,6%
Ménages	367 616	392 568	404 716	6,8%	3,1%
Collectivités locales	47 130	60 356	64 453	28,1%	6,8%
Autres agents de CCB non ventilés	14 807	15 273	15 304	3,1%	0,2%
Total encours sain	835 693	898 251	938 667	7,5%	4,5%
Créances douteuses brutes	17 467	18 922	19 954	8,3%	5,5%
Total encours brut	853 160	917 173	958 621	7,5%	4,5%

Interdits bancaires

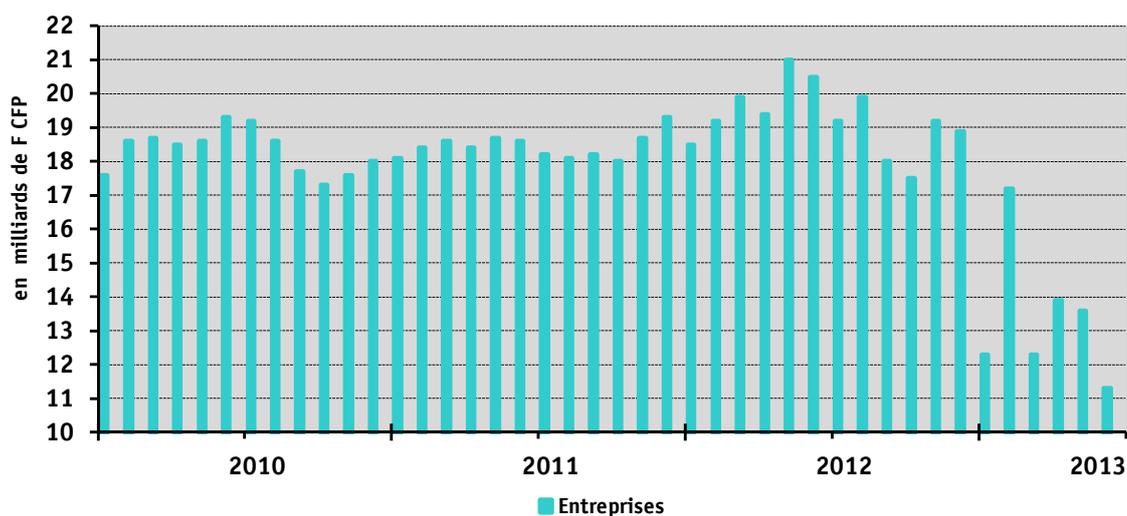
INDICATEURS IEOM			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Interdits bancaires	stock	juin-13	7 705	0,3%	10,5%
	dont personnes physiques	juin-13	6 850	0,2%	10,8%
	dont personnes morales	juin-13	855	1,5%	8,8%

Cotation

INDICATEURS IEOM			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
	Cotes valides	juin-13	15 615	0,2%	5,3%
	Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	juin-13	4 796	1,7%	0,8%

Refinancement des entreprises

INDICATEURS IEOM			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Refinancement (en milliards de F CFP)	Entreprises	juin-13	11,3	-16,8%	-44,7%



6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2012	2013	Var .
Indice des prix à la consommation	juin	103,52	105,25	1,7%
Entreprises				
nb d'entreprises (a)	juin	55 516	56 744	2,2%
dont nb d'entreprises sans salarié (a)	juin	49 363	50 119	1,5%
créations d'entreprises	déc*	5 115	5 134	0,4%
cessations d'entreprises (p)	déc*	2 846	3 121	9,7%
liquidations judiciaires (nb)	mars	29	16	-44,8%
redressements judiciaires (nb)	mars	20	18	-10,0%
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	juin	786	855	8,8%
ventes de ciment local (tonnes)	juin	58 986	60 519	2,6%
importations de ciment (tonnes)	juin	43	67	56,1%
total ciment (tonnes)	juin	59 029	60 586	2,6%
importations de biens d'équipement (M FCFP)	juin	16 582	7 175	-56,7%
importations de véhicules utilitaires (M FCFP)	juin	4 316	3 287	-23,8%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	juin	1 692	1 995	17,9%
Ménages				
emploi salarié (nb)	mars	89 228	90 218	1,1%
dont secteur privé	mars	64 623	65 112	0,8%
dont secteur public	mars	24 605	25 106	2,0%
demandes d'emploi de fin de mois	mai	5 836	5 985	2,6%
demandes d'emploi de fin de mois (moyenne depuis le début de l'année)	mai	6 769	6 652	-1,7%
chômeurs indemnisés	mai	1 719	2 044	18,9%
montant horaire du Salaire minimum garanti (F CFP)	mai	887,6	899,3	1,3%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	juin	6 184	6 850	10,8%
décisions retraits cartes bancaires	juin	1 717	1 509	-12,1%
incidents paiements sur chèques	juin	18 306	19 804	8,2%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	juin	3 719	3 342	-10,1%
importations de véhicules de tourisme (M FCFP)	juin	8 085	7 601	-6,0%
importations de produits alimentaires (M FCFP)	juin	17 267	16 424	-4,9%
importations de biens de consommation courante (M FCFP)	juin	8 357	8 491	1,6%
Echanges				
nombre de touristes	avr	34 026	32 287	-5,1%
nombre de croisiéristes	mars	81 422	84 679	4,0%
taux d'occupation moyen depuis le 1 ^{er} janvier des hôtels de Nouméa	avr	58,3%	55,7%	-2,6 pts
moyenne des cours du nickel au LME en \$/lb sur l'année	juin	8,35	7,31	-12,4%
cours du nickel au LME en \$/lb	juin	7,50	6,47	-13,7%
exportations de minerai de nickel (en milliers de tonnes)	avr	1 133	1 204	6,3%
exportations de minerai de nickel (M FCFP)	avr	5 775	5 475	-5,2%
exportations métallurgique de nickel (en tonnes de Ni contenu)	avr	23 414	22 260	-4,9%
exportations métallurgique de nickel (M FCFP)	avr	35 180	30 479	-13,4%
exportations de crevettes congelées (en tonnes)	avr	243	293	20,6%
exportations de crevettes congelées (M FCFP)	avr	339	442	30,4%
exportations en valeur du nickel (métal-minerai) et des crevettes	avr	41 294	36 395	-11,9%
part de ces produits dans le total des exportations	avr	96,5%	79,3%	-17,2 pts
total des importations (M FCFP)	avr	99 156	93 735	-5,5%
total des exportations (M FCFP)	avr	42 776	45 890	7,3%
taux de couverture	avr	43,14%	48,96%	5,8 pts
recettes douanières (M FCFP)	avr	15 737	15 165	-3,6%
Indicateurs financiers (M de FCFP)				
Dépôts à vue	mai	228 325	243 563	6,7%
M1	mai	244 007	260 626	6,8%
M2	mai	345 341	368 313	6,7%
Dépôts à termes	mai	184 615	217 209	17,7%
M3	mai	529 997	585 563	10,5%
P1	mai	3 928	3 677	-6,4%
coût du crédit aux entreprises- court terme	janv	5,49%	5,28%	-0,21 pt
coût du crédit aux entreprises- moyen et long terme	janv	4,25%	4,53%	0,28 pt
coût du crédit aux particuliers - prêts immobiliers	janv	4,64 %	4,68 %	0,04 pt
coût du crédit aux particuliers - prêts personnels >181 920 F CFP	janv	6,79 %	7,65 %	0,86 pt
ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues (p)	mars	917 173	958 621	4,5%
Ménages	mars	392 568	404 716	3,1%
dont crédits à la consommation	mars	71 520	73 463	2,7%
dont crédits à l'habitat	mars	314 870	325 125	3,3%
Entreprises	mars	430 054	454 194	5,6%
dont crédits d'exploitation	mars	81 016	84 093	3,8%
dont crédits d'investissement	mars	227 076	239 880	5,6%
dont crédits à la construction	mars	109 043	114 391	4,9%
Collectivités locales	mars	60 356	64 453	6,8%
dont d'investissement	mars	56 729	62 268	9,8%
Autres agents de CCB non ventilés	mars	15 273	15 304	0,2%
créances douteuses brutes	mars	18 922	19 954	5,5%
taux de créances douteuses brutes	mars	2,1%	2,1%	0,0 pt
ensemble des actifs financiers	mars	646 682	702 052	8,6%
Ménages	mars	346 223	360 551	4,1%
Sociétés	mars	208 972	232 726	11,4%
Autres agents	mars	91 486	108 775	18,9%
dont assurances-vie	mars	101 270	103 541	2,2%

(p) : provisoire (a) : actualisé

*2011/2012

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE		
	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,00%	02/05/2013
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	0,50%	02/05/2013
taux de la facilité de prêt marginal	1,00%	02/05/2013

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER			
	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	08/07/2013	0,15%	3,25%
taux de réescompte des crédits aux entreprises	28/05/2013	0,50%	
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/04/2013	2,15%	4,45% à 4,90% (Taux SFGFAS à partir du 01/04/2013)
taux de la facilité de prêt marginal	28/05/2013	1,00%	
taux de l'escompte de chèques	28/05/2013	1,00%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois			
	30/06/2013	31/05/2013	Var. M-1
EONIA	0,2080%	0,1140%	+ 0,094 pt
EURIBOR 1 mois	0,1230%	0,1130%	+ 0,010 pt
EURIBOR 3 mois	0,2180%	0,2000%	+ 0,018 pt
EURIBOR 6 mois	0,3350%	0,2980%	+ 0,037 pt
EURIBOR 12 mois	0,5270%	0,4780%	+ 0,049 pt

taux d'intérêt en moyenne mensuelle			
	30/06/2013	31/05/2013	Var. M-1
TEMPE	0,0947%	0,0784%	+ 0,016 pt
EURIBOR 1 mois	0,1200%	0,1120%	+ 0,008 pt
EURIBOR 3 mois	0,2100%	0,2010%	+ 0,009 pt
EURIBOR 6 mois	0,3200%	0,3020%	+ 0,018 pt
EURIBOR 12 mois	0,5060%	0,4850%	+ 0,021 pt
TMO	2,4600%	2,0600%	+ 0,400 pt
TME	2,2600%	1,8600%	+ 0,400 pt
TRBOSP	2,6100%	2,2200%	+ 0,390 pt

taux de base bancaire		
	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
banques locales	8,25%	31/12/2011
taux d'intérêt légal		
	taux	JORF
année 2013	0,04%	01/03/2013
année 2012	0,71%	08/02/2012

Définitions	
EONIA:	Euro OverNight Index Average
TEMPE:	moyenne mensuelle de l'EONIA
EURIBOR:	EUR. InterBank Offered Rate
TMO :	taux moyen des obligations publiques (source: CDC)
TME :	taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)
TRBOSP:	taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)

taux des euro-monnaies									
devise	USD			JPY			GBP		
date	30/06/2013	31/05/2013	30/04/2013	30/06/2013	31/05/2013	30/04/2013	30/06/2013	31/05/2013	30/04/2013
taux JJ	0,175%	0,110%	0,220%	0,093%	0,101%	0,106%	0,495%	0,470%	0,442%
3 mois	0,320%	0,360%	0,400%	0,156%	0,154%	0,156%	0,560%	0,590%	0,570%
10 ans emprunts phares	2,540%	2,180%	1,660%	0,850%	0,870%	0,600%	2,450%	2,010%	1,650%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er juillet 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,99%
Prêts à taux fixe	5,23%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,63%
Prêts à taux variable	4,68%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,01%
Prêts-relais	5,44%	Découverts en compte (1)	13,36%
Autres prêts		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,40%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 357 995 XPF	20,09%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 357 995 XPF et inférieur ou égal à 715 990 XPF	15,77%	Découverts en compte (1)	13,36%
Prêts d'un montant supérieur ou égal à 715 990 XPF	11,05%		

(1) y compris commission du plus fort découvert

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR									
Demier cours fin de mois	1 USD/XPF	91,2322	1 NZD/XPF	71,0646	1 HKD/XPF	11,7595	1 GBP/XPF	139,2111	
100 JPY/XPF	92,2264	1 AUD/XPF	84,2084	1 SGD/XPF	72,1256	100 VUV/XPF	92,7995	1 FJD/XPF	48,8804

